

Est-il nécessaire de rappeler l'ingénieuse charité par laquelle l'année dernière, à pareille époque, il trouvait moyen de faire donner aux pauvres la somme de \$1200, en renonçant à une soirée dont l'étiquette semblait cependant lui faire une espèce d'obligation ? exemple si généreusement imité par le premier magistrat de notre ville.

Elle était donc bien méritée cette haute distinction que le Souverain Pontife, heureusement régnant, Pie IX, accordait à Son Excellence René-Edouard Caron, lorsqu'il l'élevait au grade de Commandeur puis à celui de Grande Croix de l'Ordre de saint Grégoire en récompense de tous les services rendus à la religion et au pays.

Si grand que soit cet honneur, le digne vieillard avait une foi tellement vive qu'il attachait encore plus de prix à la circonstance qui le lui faisait tenir de la main du représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Cet honneur a été le couronnement de sa belle vie. Parvenu à une heureuse vieillesse, entouré de l'estime et de la vénération de ses concitoyens, respecté de tous les partis, de toutes les nationalités, René Ed. Caron méritait bien cette louange de nos livres saints que je vois inscrite sur les parois de ce temple: *corona dignitatis senectus in via justitie*, la vieillesse est une couronne d'honneur lorsqu'elle se trouve dans les voies de la justice. Comme aussi il pouvait bien dire avec S. Paul: *cursum consummavi*, j'ai accompli la mission qui m'avait été confiée, *fidem servavi* j'ai conservé ma foi intacte, et j'en ai fait les œuvres, *in reliquo reposita est michi corona justitie*: il ne me reste plus qu'à prendre possession de la couronne de justice que me réserve le juste juge, *quam reddat michi justus judex*.

Ce temps de la récompense définitive pouvait être retardé. Mais la Divine Providence ne voulut pas qu'une carrière si bien remplie fût privée des honneurs funèbres dus à la magistrature suprême. A cette fin Dieu exigea d'une famille justement éplorée le sacrifice de la dernière séparation, et le Seigneur appela à lui son fidèle serviteur.

Adieu donc, illustre membre d'une phalange d'étoiles qui a jeté tant d'éclat sur les annales canadiennes. Adieu! mais que ton esprit demeure avec nous; que tes exemples, conservés par l'histoire, soient d'âge en âge une prédication constante, encourageant la jeunesse et dirigeant l'âge mûr dans les sentiers de la droiture, de l'honnêteté et de la vertu chrétienne.

Avant de se séparer de l'assemblée du peuple d'Israël auquel il venait de faire ses solennels adieux, le prophète Samuel lui dit ces dernières paroles qu'il ne semble aussi entendre sortir de cette tombe et que je vous répète comme le testament politique de l'illustre homme d'Etat qui n'est plus: "Servez le Seigneur, soyez fidèle à sa loi et il vous protégera. Pour moi, je ne cesserai pas de prier Dieu pour vous, et je vous enseignerai toujours la voie bonne et droite."

Que si vous faites le mal, vous périrez tous pareillement, vous et celui que Dieu vous a donné pour chef. Que si vous faites le bien, le Seigneur, pour la gloire de son nom, ne vous abandonnera pas, parce qu'il a juré, à ces conditions, qu'il ferait de vous son propre peuple. *Quia juravit Dominus facere vos sibi populum*. Ainsi soit-il.

## CAUSERIE AGRICOLE

### SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (suite.)

*Soleil, température et aération de l'étable.* — Comme nous l'avons souvent dit, la lumière exerce une action salutaire, non seulement sur les plantes et sur l'homme, mais sur tous les êtres organiques; autant donc sur les animaux proprement dits que sur l'homme. Cependant il n'est pas rare de voir dans nos campagnes des étables n'ayant d'autres moyens de ventilation que les crevasses des planches du plafond des étables, dans lesquelles un grand nombre de chevaux, de bêtes à cornes ou de moutons doivent séjourner pendant cinq ou six mois de l'hiver, la lumière et un air pur leur manquent entièrement.

La *Gazette* de Montréal, traitant de l'importance qu'il y a d'accorder beaucoup de lumière aux animaux, cite le fait suivant que rapporte Sir James Wylie: La maladie se faisant vivement sentir parmi les chevaux de cavalerie à St. Petersbourg, logés dans une immense étable, dont partie

était complètement obscure et l'autre parfaitement éclairée. On a pu constater la perte de trois chevaux contre un là où la lumière ne pénétrait point.

En plusieurs occasions, on a pu arrêter le progrès des maladies chez les animaux en renouvelant l'air des étables au moyen d'une parfaite ventilation. Il y a quelques années à Londres, une maladie dont on ne pouvait s'expliquer la cause, enlevait à la cavalerie anglaise ses plus beaux chevaux, et en grand nombre. Après bien des recherches pour trouver la cause de cette maladie qu'on croyait épidémique, on a constaté, mais un peu tard, que cette maladie si fatale aux chevaux était due au manque de ventilation dans les étables. Après avoir fait aux étables des ventilateurs nécessaires, la maladie chez les chevaux a cessé aussitôt.

Le Dr J. Johnson, qui fait autorité en Angleterre mentionne le fait suivant, sur lequel nous appelons l'attention de nos cultivateurs: Un cultivateur, propriétaire d'un nombreux bétail avait un certain nombre de moutons auxquels il avait donné en nourriture de la betterave; dans le même temps une épidémie se fit sentir parmi ces moutons, et plusieurs en moururent. Le cultivateur en fut effrayé et il en attribua la cause à la betterave qu'il avait donnée à ses moutons. Il fit cependant appeler un vétérinaire expérimenté qui jura de la chose autrement, en voyant une étable aussi remplie d'animaux: le manque de ventilation était l'unique cause d'un tel fléau. Après avoir obéi à cet inconvénient, les moutons se trouvèrent bien de la betterave, et le cultivateur n'eut à déplorer aucune perte dans son troupeau.

La lumière et l'air pur sont donc essentiellement nécessaires aux animaux. La lumière est essentielle pour l'exercice des fonctions exhalantes de la peau, fonctions nécessaires à l'entretien de la vie et de la santé, et que l'on suppose en grande partie, au détriment de l'harmonie générale de l'organisme, en enlevant la cause qui les engendre. On provoque alors une faiblesse générale de la plupart des organes de l'animal qui, insensiblement souffre de cette absence de lumière, et peut par sa seule cause, devenir malade et dépérir. Autant cette vérité est reconnue dans l'hygiène de l'homme, autant elle est évidente pour l'animal. Autant pour les motifs que nous venons d'énoncer, la médecine humaine fait à l'ouvrier, travaillant dans l'obscurité un devoir nécessaire à l'entretien de sa santé et de se rendre dans la lumière du jour le plus souvent possible, proclamant par là la nécessité de cet élément pour lui, autant l'hygiène vétérinaire commande-t-elle au cultivateur de donner à son bétail la lumière nécessaire aux fonctions de sa vie.

De plus, c'est sous l'influence de la lumière que s'opèrent beaucoup de combinaisons chimiques et de décompositions de gaz et d'émanations qui se produisent dans l'étable même. Nous ne saurions assez appeler l'attention du cultivateur sur ce point tant négligé, faute pour lui d'en connaître l'importance.

Cependant, quand nous disons que la lumière est nécessaire, nous n'entendons point prétendre qu'elle ne saurait jamais devenir nuisible. Au contraire, on a constaté qu'une lumière trop vive influe défavorablement sur les organes de la vue et peut provoquer des maladies de ces derniers. En cela, comme en toutes autres choses, il faut en user avec modération.

La chaleur, aussi bien que la lumière, est nécessaire aux fonctions de la vie animale; elle exerce surtout une action bienfaisante sur la peau.

Encore une fois, l'exès ici devient nuisible, plus nuisible même que la lumière trop intense et ce d'autant plus que